



# Projet Sportif Individuel Junior (PSI - Junior)

(Jeunes nés entre 2006 et 2000).

**Avec le Programme Sportif Individuel Junior**, la Fédération Royale Marocaine de Tennis à travers la DTN entend mettre en place un programme ambitieux d'encouragement et d'aide destinés aux meilleurs jeunes juniors (12/18 ans), en collaboration avec les clubs et les parents, parties prenantes du projet de développement des joueurs.

*"Ce dossier a pour objet de présenter le PSI. Il a pour but de guider, de conseiller les jeunes, les parents et les enseignants dans l'élaboration et la conduite de leur projet sportif."*

### Objectifs :

- Accompagner les jeunes joueurs et joueuses dans leur formation, en soutenant leur projet sportif individuel.
- Encourager selon le concept de la méritocratie.
- Participer au parcours du jeune en respectant les principes de formation.
- Inculquer un état d'esprit sportif . La FRMT se positionne ainsi comme un guide et un soutien favorisant une évolution positive et régulière des joueurs et joueuses en formation.

### Fonctionnement :

**Les parents et l'entraîneur référent**, responsables de la mise en place de ce programme, doivent faire parvenir à la DTN au plus tard le **27 octobre 2017** par mail à l'adresse suivante : [contact.frmt@gmail.com](mailto:contact.frmt@gmail.com), un dossier complet permettant de définir le programme du joueur ou de la joueuse et d'évaluer sa structure d'entraînement. Celui-ci comprend :

- *un projet sportif cohérent englobant le programme d'entraînement tennis / physique, le programme de la scolarité et un programme prévisionnel de compétitions.\**
- *présenter un budget du PSI détaillé*
- *une fiche d'objectifs\**
- *un certificat médical d'aptitude à la pratique de la compétition de haut niveau*
- *la charte fixant les obligations et les règles de fonctionnement signée par le joueur et le parent tuteur.\**

*\* Document téléchargeable sur le site de la FRMT*

### Les différentes formes d'accompagnement :

- Participation financière au fonctionnement de la structure
- Aide à l'élaboration d'un programme d'entraînement et de compétitions ambitieux
- Apports dans le domaine de la préparation physique

### Conditions d'admission dans le PSI :

- Validation par la DTN du projet sportif
- Signature de la charte liant le joueur/la joueuse et ses parents à la fédération
- Engagement financier des parents



Suivi :

Le 1<sup>er</sup> rapport doit être transmis à la DTN entre le 10 et le 20 janvier 2018, comprenant :

- Bilan des objectifs du 1<sup>er</sup> trimestre
- Programme prévisionnel des compétitions pour la période suivante
- Fiche d'évaluation physique

Le 2<sup>e</sup> rapport à transmettre entre le 20 et le 30 avril 2018 :

- Bilan des objectifs du 2<sup>e</sup> trimestre
- Programme prévisionnel des compétitions pour la période suivante

Le 3<sup>e</sup> rapport à transmettre entre le 20 et le 30 août 2018 :

- Bilan des objectifs du 3<sup>e</sup> trimestre

Le suivi annuel et l'évaluation, principalement assurés par l'entraîneur référant, mais aussi par les cadres nationaux de la DTN, portent sur :

- L'évolution comportementale et l'état d'esprit du joueur ou de la joueuse
- Les progrès effectués sur les plans tennistique et physique

Exigences envers l'entraîneur :

- Les entraîneurs de tennis travaillant sur les PSI devraient attester au minimum d'une formation d'entraîneur de <BAES2>
- Les préparateurs physiques travaillant sur les PSI devraient attester d'un diplôme en préparation physique



**Evaluation du niveau de jeu pour bénéficier du PSI - Saison 2017 / 2018**

**Critères et catégorie :**

Niveau de l'élite / Âge		7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	
Filles	ELITE A	Formation dans les clubs et aide dans le cadre des modules des clubs labélisés + stages des équipes nationales des jeunes pour les 11 ans et du programme national des 7/10 ans					NJ2	NJ 2	CAT 10	CAT 5	ITF 750	ITF 400	ITF 250	
	ELITE B						N 100	N 50	N 25	N 15	N 10			
	ELITE C						N4	NJ 4		CAT 10	ITF 1100	ITF 550	ITF 400	
Critères de sélection :		Les divers critères intégrés dans la sélection sont : Critères mesurables : Classement, résultat en équipe nationale, planification de l'entraînement (volume) et des compétitions... Critères non quantifiables : Potentiel, comportement en équipe nationale, engagement du joueur et de son entourage (parents, structure d'entraînement), développement technique, tactique, physique et mental...												

Niveau de l'élite / Âge		7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	
Garçons	ELITE A	Formation dans les clubs et aide dans le cadre des modules des clubs labélisés + stages des équipes nationales des jeunes pour les 11 ans et du programme national des 7/10 ans					NJ2	NJ 2	CAT 10	CAT 5	ITF 850	ITF 500	ITF 250	
	ELITE B						N 300	N 150	N 100	N 70	N 40			
	ELITE C						N4	NJ 4		CAT 10	ITF 1200	ITF 750	ITF 500	
Critères de sélection :		Les divers critères intégrés dans la sélection sont : Critères mesurables : Classement, résultat en équipe nationale, planification de l'entraînement (volume) et des compétitions... Critères non quantifiables : Potentiel, comportement en équipe nationale, engagement du joueur et de son entourage (parents, structure d'entraînement), développement technique, tactique, physique et mental...												

NJ : Classement jeunes de la saison précédant l'entrée en PSI.

N : Classement national.

ITF : Classement ITF Junior.

CAT : Classement Africain de la saison précédant l'entrée en PSI

**NB :** les deux critères de classement sont à remplir. À partir de la 500<sup>ème</sup> place, seul le classement ITF est pris en compte.

Les joueurs qui ne rentrent pas dans les critères et qui font partie des quatre premiers de leur catégorie d'âge (par année de naissance selon les modalités ci-dessous) pourront bénéficier de bourses d'entraînement :

- 2002 / 2003 / 2004 : Classement National.
- 2005 : Classement jeunes des 12 ans, saison 2016 / 2017.
- 2006 : Classement jeunes des 11 ans, saison 2016 / 2017.

- Pour la saison 2017 / 2018, **le classement national de référence** sera celui du 18 octobre 2017 et le classement international du mois d'octobre 2017.